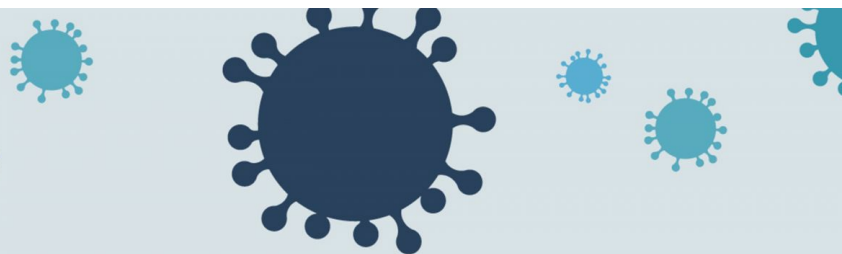




Lundi 16 mars 2020

COVID-19



Mise à jour sur les mesures préventives à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue quant au COVID-19

Le maire, le conseil municipal et le directeur général suivent de près la situation actuelle concernant le coronavirus. Prenant en compte toutes les informations et les recommandations provenant du Gouvernement du Québec et de la Direction de la Santé publique du Québec, certaines mesures particulières sont mises en place pour les prochaines semaines.

Voici les mesures en place, en date du 16 mars:

Édifices municipaux

HÔTEL DE VILLE:

L'Hôtel de Ville est maintenant ouvert au public seulement de 8h à 12h, du lundi au vendredi. Cette mesure prend effet dès demain, mardi 17 mars.

Nous encourageons toutefois les moyens de communication alternatifs (téléphone, courriel) plutôt que de vous présenter en personne, lorsque possible.

Pour rejoindre la réception ou obtenir l'adresse courriel de l'employé que vous désirez joindre, veuillez contacter le 514 457-5500 ou info@sadb.qc.ca.

AUTRES ÉDIFICES:

La bibliothèque, le Centre Harpell et les chalets de parcs sont toujours fermés au public.

Rencontres avec des employés municipaux

Aucune rencontre à l'Hôtel de Ville ou tout autre édifice municipal avec un employé de la Ville n'aura lieu jusqu'à nouvel ordre.

Plusieurs employés municipaux travailleront de la maison. Il est donc recommandé de les contacter par courriel.

Services essentiels maintenus

Les travaux publics et la patrouille municipale sont des services essentiels et resteront pleinement en fonction.

Information sur le COVID-19 et mesures préventives

Nous vous rappelons que si vous avez des questions concernant le coronavirus COVID-19, nous vous invitons à vous renseigner [auprès des sources officielles d'information](#).

Si vous pensez avoir des symptômes ressemblant à ceux du coronavirus, c'est-à-dire, de la toux, de la fièvre ou des difficultés respiratoires, contactez d'abord Info-Santé au 8-1-1 avant de consulter.

Nous rappelons également les mesures d'hygiène préventives recommandées :

- Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Lorsque vous toussiez ou éternuez, couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes. Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.
- Évitez le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main et les embrassades.
- Gardez une distance d'au moins 1 mètre entre vous et les autres personnes.
- Les visites aux personnes dans les hôpitaux ou les centres d'hébergement de soins de longue durée sont interdites.

Étant donné l'évolution rapide de la situation, ces mesures seront réévaluées régulièrement et pourraient être portées à changement. Si c'est le cas, vous serez tenus au courant.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration dans cette situation exceptionnelle.

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

